



Fig 2. Partie du biotope de l'espèce. © J. DÉTRÉE.

Plusieurs chenilles (fig. 3) ont été trouvées sur différents massifs de callune – néanmoins assez proches spatialement – au cours des mois de septembre et octobre 2008 et 2009, attestant de l'accouplement de l'espèce au sein du site.

Les premiers adultes butineurs ont été observés à partir de la mi-mai 2009 en pleine journée, à proximité des zones de développement larvaire. Ces observations se sont étendues du 19-V-09 au 14-VIII-09, avec un pic de 8 individus le 3-VIII-09. Le nombre d'individus butineurs

Fig 3. Chenille sur *C. vulgaris*, avant hibernation. © J. DÉTRÉE.



observés avant et après cette dernière date fluctuait entre 1 et 3. On peut donc parler ici d'une petite population à l'échelle du site d'étude, sur lequel l'espèce se reproduit, pond, se nymphose et se nourrit.

Ajoutons à cette description que la forêt de Notre-Dame présente plusieurs zones de landes de plus ou moins grande surface. De ce fait, il peut être envisagé que la Noctuelle de la myrtille puisse coloniser d'autres massifs de landes au sein de la parcelle ou au-delà, les landes *ex situ* les plus proches étant situées à 300 mètres environ du site d'observation. Pour ce faire, il est nécessaire que les imagos puissent se déplacer sur une telle distance, information dont nous ne disposons pas à

l'heure actuelle. Néanmoins, les résultats des études utilisant *A. myrtille* depuis 2005 comme indicateur de connectivité des landes intraforestières en Picardie (Lebrun *in prep.*) pourraient permettre de vérifier cette hypothèse et servir dans le futur à l'étude de l'espèce en forêt de Notre-Dame.

Le site d'observation d'*Anarta myrtille* se caractérise par une véritable richesse d'espèces et comporte de nombreux autres taxons (lépidoptères et autres) d'intérêt patrimonial comme *Carterocephalus palaemon* (Pall.) et *Heteropterus morpheus* (Pall.) par exemple. Mes prospections ont lieu depuis près de deux ans sur la parcelle de ce site – d'une surface plus importante et constituée d'autres biotopes – qui mériterait, au même titre que d'autres en forêt de Notre-Dame, une attention particulière, notamment de la part de l'Office national des forêts qui en assure la gestion et du Comité de suivi écologique du massif forestier. Cette (re)découverte est donc un apport de connaissances sur la faune des noctuelles de l'Ile-de-France et sur l'inventaire lépidoptériste de ce massif forestier.

Notons que l'espèce est potentiellement présente dans des landes

ouvertes à Ericaceae de plusieurs hectares au nord du massif, ainsi que dans la forêt régionale de Grosbois, appartenant au massif de l'Arc boisé, qui présente également une surface notable de landes à bruyères.

### Remerciements

Ils vont à Jérémy Lebrun, chargé d'études scientifiques au Conservatoire des sites naturels de Picardie et mon responsable de stage de fin d'études qui, sans le savoir, m'a donné le goût et l'envie de rédiger des articles scientifiques. Pour son regard critique sur cette note et pour sa relecture. ■

### Bibliographie

BRUSSEAU (G.), 1998. – Contribution à la connaissance de la faune d'Ile-de-France. Inventaire des Lépidoptères de la forêt de Notre-Dame (Val-de-Marne) (2<sup>e</sup> partie) (Lepidoptera Rhopalocera et Heterocera). *Alexanon*, 20 (3), 1997 : 131-140.

BRUSSEAU (G.) ET LAVENU (N.), 1991. – Contribution à la connaissance de la faune de l'Ile-de-France. Inventaire des Lépidoptères de la forêt de Notre-Dame (Val-de-Marne) (Lepidoptera Rhopalocera et Heterocera). *Alexanon*, 17 (4) : 217-228.

CARTER (D.J.) & HARGREAVES (B.), 2008 – Guide des chenilles d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris.

COLLECTIF, 2007. – Guide des papillons nocturnes de France. *Les Guides du naturaliste*. Delachaux & Niestlé, Paris.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (CSRPN IDF) ET DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT D'ILE-DE-FRANCE (DIREN IDF), 2002. – Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Éditions Direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France, Cachan.

MOTHIRON (P.), 1997. – Inventaire commenté des lépidoptères de l'Ile-de-France. *Alexanon*. Suppl.19 : 3-144.

MOTHIRON (P.), Lépi'Net, les carnets du lépidoptériste français, <http://www.lepinet.fr/>

21, rue du Grand Chêne F-94440 Marolles-en-Brie  
jeremy.detree@wanadoo.fr

## Sur le régime alimentaire de la chenille de *Petrophora chlorosata* (Scopoli, 1763) (Lep. Geometridae)

*Petrophora chlorosata*, la Phalène de l'aquiline, n'est pas une espèce rare en Picardie, notamment dans les départements de l'Oise et de l'Aisne où elle est commune dès que se trouve la Fougère-aigle.

Dans le département de la Somme, surtout calcaire, et dans la région de Saint-Quentin (Aisne) où cette fougère est très localisée, la Phalène de l'aquiline s'est réfugiée dans les vastes zones humides des vallées de la Somme et de l'Avre où sa chenille se nourrit sur la Fougère des marais (*Thelypteris palustris* Schott). *P. chlorosata* (© L. Grandpierre) n'y est pas rare, par exemple dans la Réserve de l'Étang Saint-Ladre à Boves (Somme) et dans celle du Marais d'Isle à Saint-Quentin (Aisne) ainsi qu'à Blangy-Tronville (Somme) où un arrêté de protection préfectoral de biotope protège d'ailleurs ce marais. Mais elle se trouve aussi partout dans les tourbières, milieu qu'affectionne la Fougère des marais. A notre connaissance, cette plante n'a jamais été citée comme pouvant nourrir la chenille de la Phalène de l'aquiline. Il serait aussi intéressant de voir si celle-ci ne pourrait pas vivre aussi sur d'autres fougères.

Maurice DUQUEF

